

dant que les moines étaient bloqués dans leur cloître, quelques habitants, hommes et femmes, pour les narguer, leur faisaient des gestes indécents.

Il est probable que cet état de choses dura peu, car nous voyons, sous le gouvernement du prieur Dalmace (1), qui paraît avoir succédé à Bernard, les moines vaquer à leurs affaires comme par le passé; mais la lutte, pour être moins vive, n'en fut pas moins fâcheuse pour les moines, si on s'en rapporte à leur factum.

Voici un résumé de leurs griefs sous le prieur Dalmace :

Les bourgeois, porte ce mémoire, s'emparèrent un jour de deux charrettes chargées de vin, que le couvent avait fait acheter, et maltraitèrent les gens qui les conduisaient.

Ils maltraitèrent également deux moines qui avaient été envoyés pour veiller à la conservation des bois du couvent, et s'étant emparés de leurs chevaux, ils les gardèrent fort longtemps.

Ils prirent aussi le cheval du prieur de Saint-Flour, qui était venu visiter le monastère, et le retinrent lui-même prisonnier quelque temps.

Ils frappèrent jusqu'au sang le doyen du prieuré, et le mirent même en prison.

Ils soutinrent au contraire un certain Durand Daberti, voleur public et malfaiteur du monastère.

Ils firent évader un autre individu appelé Boterel, accusé de vol.

Ils délivrèrent de la potence, à force ouverte, un autre voleur qui avait confessé avoir pris part à un crime commis dans le cimetière de Mailly, et avec son aide firent beaucoup de mal à l'église de Charlieu.

Ils délivrèrent de la prison un autre individu qui avait été arrêté avec une femme qu'il disait être sa fille.

Ils pillèrent, à force ouverte, la maison que le monastère avait à Saint-Hilaire, et, le prieur présent, prirent son cheval, qu'ils emmenèrent avec eux.

(1) Ce prieur ne figure pas non plus sur la liste de M. Desevelinges, mais je pense qu'il gouverna vers l'année 1250.